

Le Mésnagié de Belcodène



Les Belcodénois en route pour le ski



mai 2015

74

numéro

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

X Horaires de la Mairie

http://www.belcodene.com
04 42 70 66 66

Tous les jours, du Lundi au Vendredi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

**Le Maire est à votre disposition
en Mairie, toutes les fins d'après-midi,
ainsi que les mardis et mercredis,
toute la journée.**

**Compte tenu du nombre important
de réunions, vous pouvez prendre
rendez-vous au secrétariat afin d'éviter
toute attente inutile.**

X Horaires de la déchetterie de Valdonne

■ Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et
de 13 h 30 à 18 h

■ Samedi de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 18 h

■ Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 42 18 19 79

Quartier de Valdonne - 13124 Peypin

X Horaires de la bibliothèque

Accueil du public :

■ Mardi, jeudi et vendredi
de 15 h à 18 h 30,

■ Mercredi de 9 h à 12 h et
de 15 h à 18 h 30

■ Samedi de 9 h à 12 h

Tél. 04 42 70 60 54

X Horaires de l'agence postale

■ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et
de 14 h à 16 h

■ Samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 42 70 69 20

Numéros utiles

■ Mairie	04 42 70 66 66
■ CCFB Belcodène	04 42 70 60 61
■ Agence Postale	04 42 70 69 20
■ Bibliothèque Municipale	04 42 70 60 54
■ Sécurité Sociale CPCAM	36 46
<i>13421 Marseille cedex 20</i>	
■ Cadastre	04 91 23 61 87
<i>Centre Impôts Fonciers Marseille Sud, 38 bd Baptiste Bonnet, 13008 Marseille</i>	
■ Centre des Impôts	04 42 18 03 00
<i>Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne</i>	
■ Perception de Roquevaire	04 42 04 20 65
<i>6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire</i>	

X Clinique Vétérinaire du Soleil

■ Dr Nathalie Kormann-Espinosa
ZA de la Roque Forcade - Belcodène
04 42 70 06 75



Consultations au cabinet médical

Médecins :

Dr Lafazis

mercredi après-midi

vendredi matin

Psychologue clinicienne :

Isabelle Penot

jeudi toute la journée et samedi matin

Orthophoniste :

Claudine Burckart

sur rendez-vous

Permanences médicales

Urgences légères, médecine générale

365 jours par an - 7 jours sur 7 - Sans rendez-vous

La Destrousse

■ De 9 h à 21 h

Bât C - Le Merlançon

ZAC La Verrerie - 13112 La Destrousse

Tél. 04 42 18 19 79

Fax : 04 42 82 77 36

Trets

■ De 9 h à 22 h

15 bis, avenue Mirabeau

13530 Trets

Tél. 04 42 64 12 86

Fax : 04 42 64 13 43

Pharmacies de garde

1^{er} Mai

Pharmacie des Oliviers - Auriol

04 42 04 40 34

3 Mai

Pharmacie Fort Dalioli - St Zacharie

04 42 72 90 01

8 Mai

Pharmacie du Village - Auriol

04 42 04 70 53

10 mai

Pharmacie Caillac - La Bouilladisse

04 42 72 37 43

14 mai

Pharmacie Dervaux - Roquevaire

04 42 04 20 51

17 mai

Pharmacie Brunias - St Zacharie

04 42 72 91 06

24 mai

Pharmacie Pilon du Roi - Peypin

04 42 82 86 96

25 mai

Pharmacie Plein Sud - Peypin

04 42 82 72 72

31 mai

Pharmacie Jouve - La Bouilladisse

04 42 62 97 12

7 Juin

Pharmacie Moulin de Redon - Auriol

04 42 70 17 30

14 Juin

Pharmacie Croix-verte - La Destrousse

04 42 04 80 30

21 Juin

Pharmacie Sageloli - Pont de l'Etoile

04 42 04 04 05

28 Juin

Pharmacie du Pujol - Auriol

04 42 72 88 34

5 Juillet

Pharmacie Nouvelle - Roquevaire

04 42 04 20 40

12 Juillet

Pharmacie des Oliviers - Auriol

04 42 04 40 34

14 Juillet

Pharmacie Fort Dalioli - St Zacharie

04 42 72 90 01

19 Juillet

Pharmacie du Village - Auriol

04 42 04 70 53

26 Juillet

Pharmacie Caillac - La Bouilladisse

04 42 72 37 43

2 Août

Pharmacie Dervaux - Roquevaire

04 42 04 20 51

9 Août

Pharmacie Brunias - St Zacharie

04 42 72 91 06

15 Août

Pharmacie Pilon du Roi - Peypin

04 42 82 86 96

16 Août

Pharmacie Plein Sud - Peypin

04 42 82 72 72

23 Août

Pharmacie Jouve - La Bouilladisse

04 42 62 97 12

30 Août

Pharmacie Moulin de Redon - Auriol

04 42 70 17 30

6 Septembre

Pharmacie Croix-verte - La Destrousse

04 42 04 80 30

13 Septembre

Pharmacie Sageloli - Pont de l'Etoile

04 42 04 04 05

Produits Naturels & Bio
Aurine Essences
 les vertus des plantes au quotidien



Depuis peu, une Belcodénoise, Caroline Lebailly, a ouvert son entreprise de soins par les plantes sur la commune des Pennes Mirabeau.

Cela fait des années qu'elle est attirée par le monde des plantes et après s'être formée en tant que conseillère en Phytothérapie (soin par les plantes) et en Aromathérapie (soin par les huiles essentielles), elle propose des conseils personnalisés à votre domicile, dans notre commune et dans les communes environnantes. Elle peut également, après commande, vous livrer chez vous. Grace aux vertus des plantes vous pouvez soulager vos maux...

Pour tous renseignements, contacter Caroline Lebailly au 07 83 11 63 32 ou par mail : aurineessences@gmail.com
 Retrouvez la sur Facebook ou dans sa boutique 1858, route de Martigues, 13170 les Pennes Mirabeau
 NB : Site internet prévu pour Mai 2015
www.aurine-essences.fr



Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 9 nouveaux petits Belcodénois

Giulia MARTIN	née le 20 novembre 2014
Romane PECOL	née le 17 décembre 2014
Gauthier BUSSUTIL	né le 7 janvier 2015
Léo GAYET	né le 23 février 2015
Léa BARROQUEIRO-AMALBERT OUAORHIRI	née le 7 mars 2015
Mélonae JOSSET	née le 12 mars 2015
Tilio JOSSET	né le 12 mars 2015
Chloé PRALY	née le 9 avril 2015
Andréa MATULO	née le 17 avril 2015

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Marie MATTEI, née MASSUCO	décédée le 25 novembre 2014
Adrienne JACOPETTI, née D'ALEO	décédée le 25 janvier 2015
Daniel PRINDERRE	décédé le 19 février 2015
Anne BELLEGARDE	décédée le 10 mars 2015

Déchets : passons au vert !

silim
bronzo

Location de bennes et de compacteurs
Récupération, transport
valorisation, recyclage
tous types de déchets

tep

Traitement des déchets spéciaux et toxiques
Fourniture des conditionnements
Pompage, collecte, transport

bondil
spgs

Travaux d'assainissement
Débouchage, pompage, vidange
Curage de toutes canalisations
Inspection télévisée de réseaux
30 / désinfection, dératisation, désinsectisation

04 91 00 68 50

www.eauxdemarseille-environnement.fr

Toutes nos sociétés sont certifiées

ESPINOSA Dépannages

Chauffe-eau électrique
 Cuisine et Salle de Bain
13720 BELCODENE

Plomberie - Menuiserie
Port : 06 70 16 32 52
espinosa1367@gmail.com

Le mot du maire



Mes Chers Concitoyens,

Ça y est, à Belcodène aussi, nous allons devoir sauter le pas et passer du POS au PLU, abandonnant, contraints et forcés, nos zones dites de campagne, et mettre en adéquation notre règlement avec les préconisations de la loi SRU.

Comme annoncé dans le précédent Messagié, Belcodène va devoir réviser son POS (Plan d'Occupation des Sols) et adopter un PLU (Plan Local d'Urbanisme) au plus tard le 27 mars 2017, conformément aux nouvelles réglementations. Si ce n'était le cas, notre POS serait caduc et l'urbanisme de la Commune serait régi par le RNU (Règlement National d'Urbanisme). Soucieux de préserver un développement urbain harmonieux de la Commune, vos élus se sont mis au travail et avant toute chose, ils se sont opposés au transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération et à la future métropole, pour en rester maîtres.

Le nouveau PLU devra lutter contre l'étalement urbain et préserver les caractéristiques architecturales et paysagères locales, participant à la qualité du cadre de vie du village. Il devra en outre, coordonner le développement urbain avec les transports et les équipements, soutenir l'attractivité du commerce local, maintenir une offre de logement adaptée et équilibrée sur le territoire et mettre en valeur le patrimoine communal. Enfin, des études seront engagées pour tenir compte des risques majeurs, notamment incendie et inondation.

Procédure longue, la révision du POS se décomposera en plusieurs phases au cours desquelles une large concertation sera menée avec les Belcodénois. Il sera question de dresser en premier lieu le diagnostic du territoire puis de définir un projet d'aménagement et de développement qui conditionnera ensuite le zonage et le règlement de l'occupation des sols.

Pour nous accompagner dans cette démarche, un cabinet d'urbanisme assistera la Commune jusqu'à l'approbation finale du document et fournira tous les supports pour que tout un chacun puisse comprendre les enjeux et donner son avis sur ce projet.

Les deux années qui nous séparent de la date butoir seront mises à profit pour élaborer un document d'urbanisme final conforme en la matière à la ligne politique défendue par vos élus communaux en adéquation avec les aspirations des Belcodénois. Ce sont ces documents d'urbanisme qui façonneront le Belcodène que nous souhaitons pour demain. Soyez assurés de ma détermination et de celle du Conseil Municipal d'opérer, dans la concertation, les bons choix et les bonnes orientations pour notre village.

Je reste à la disposition de chacun d'entre vous pour répondre à vos interrogations et attentes.

Patrick Pin,
Maire de Belcodène

Travaux

Un nouvel "abri bus" pratique et sécurisé pour les scolaires



C'est devant le stade que désormais, nos collégiens et lycéens pourront attendre en toute sécurité l'arrivée du bus, dans un nouvel abri les protégeant ainsi des intempéries. Les usagers des transports en communs des lignes de bus à la demande de l'Agglo et de la ligne régulière n°11 du Département pourront en profiter de la même manière.

Exécutée à la demande des élus communaux en charge des transports scolaires et entièrement financée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, cette réalisation répond aux normes de sécurité et d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

Cette "aubette" sert aussi d'informations publicitaires et les horaires de passage des bus y sont également renseignés. Bien choisi, ce nouveau mobilier urbain, en plus de répondre à un besoin évident pour nos jeunes, participe à la mise en valeur de notre espace public.

Vos élus qui sont intervenus pour arriver à ce résultat, ont à l'étude, toujours avec le service des transports du Conseil Général mais également avec la direction des routes, la réalisation d'un abri bus similaire en remplacement du simple poteau existant face à l'entrée du lotissement des Hauts de Belcodène.

L'abri bus situé au carrefour de la route de Peynier et du chemin des Cantonniers devrait être également repris et son accès amélioré et sécurisé.

Travaux d'étanchéité de la terrasse de la Maison du Temps Libre



Pour éviter les infiltrations d'eau dans l'agence postale, venant de la terrasse et de la montée d'escaliers de la Maison du Temps Libre, l'étanchéité de l'ensemble a été réalisée pour un montant de 15 300 € TTC, subventionné à 80 % par le Conseil Général. Le carrelage a été remplacé et la réfection des murs de l'Agence Postale, endommagés par l'eau, sera effectuée cet été par nos jeunes embauchés pour les jobs d'été.



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-après, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Budget Primitif 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'adopter le Budget Primitif 2015 qui se résume comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	1 757 737,44 €
Recettes	1 757 737,44 €

Section d'Investissement :

Dépenses	2 558 455,39 €
Recettes	2 558 455,39 €
Total du Budget	4 316 192,83 €

Fiscalité Locale Directe 2015

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, Considérant le contexte économique national ; Considérant qu'il n'est pas souhaitable d'alourdir, en 2015, la fiscalité locale directe qui pèse sur nos administrés ; Décide de fixer, sans augmentation, les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2015 :

▶ Taxe d'Habitation	15,16%
▶ Taxe Foncière sur les propriétés bâties	28,77%
▶ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	101,54%

Subventions 2015 aux associations

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, Considérant la nécessaire aide financière à apporter au tissu associatif local afin de lui permettre de poursuivre ses missions ; Décide de l'attribution, au titre de l'année 2015, des subventions suivantes :

Association Sportive et Culturelle de Belcodène	3 250 €
Club des Anciens de Belcodène	3 250 €
Tennis Club de Belcodène	2 500 €
Société de Chasse de Belcodène	2 500 €
Cercle du Progrès de Belcodène	2 500 €
Football Ligue de Belcodène	2 500 €
Les Couleurs de Belcodène	650 €
Hand Ball Club de Cadolive et du Bassin Minier	500 €
Leis Amics de Mesclun	300 €
OLPAS Provence Laïcité	300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Bouilladisse	150 €
Les Belles Anglaises de Provence	150 €
Décorés du Travail	150 €
COS du Personnel de la Mairie de Belcodène	50 €
Total	18 750 €

Détermination de la durée et des prix des concessions et caveaux dans le cimetière communal

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

Toutes les concessions seront des concessions cinquantennaires. Lors de la reprise d'une concession perpétuelle (abandon ou rétrocession à la commune), celle-ci sera immédiatement convertie en concession cinquantenaire.

- ▶ Le tarif d'une concession cinquantenaire est fixé à 1 500 €, le tarif du caveau (6 places) est fixé à 1 620 €, soit un total de 3 120 € TTC.
- ▶ Le tarif d'une loge funéraire au sein du columbarium (concession cinquantenaire + case) pouvant accueillir 3 urnes est fixé à 1 000 € TTC.
- ▶ Tout particulier ne peut effectuer de travaux d'habillage sur un caveau sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du Maire.

Demandes de subventions pour la réhabilitation des 2 bâtiments communaux à destination de 6 logements et 1 commerce

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide : les demandes de subventions auprès de l'État, de la Région PACA du C.G 13 et de L'Agglo suivant le plan de financement ci après.

Etat	50 581,21 €
Région PACA	90 000,00 €
C.G 13	592 122,60 €
AGGLO	72 000,00 €
Commune de Belcodène	201 296,19 €
Total HT	1 006 000,00 €

Demandes de subventions au Conseil Général

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide du département sur les sujets et selon les plans de financement suivants :

Travaux de rénovation de l'Eglise

Montant HT du projet	60 000 €
Aide du Département (80%)	48 000 €
Autofinancement de la Commune	12 000 €
TVA financée par la Commune	12 000 €
Montant Total TTC	72 000€

Goudronnage chemin de l'Adret

Montant HT du projet	75 000 €
Aide du Département (80%)	60 000 €
Autofinancement de la Commune	15 000 €
TVA financée par la Commune	15 000 €
Montant Total TTC	90 000 €

Remplacement du camion Renault B.80

Montant HT du projet	25 000 €
Aide du Département (80%)	15 000 €
Autofinancement de la Commune	10 000 €
TVA financée par la Commune	5 000 €
Montant Total TTC	30 000 €

Subventions au Collège Font d'Aurumy de Fuveau

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention au collège Font d'Aurumy de Fuveau :

- ▶ dans le cadre du voyage circuit découverte de différents châteaux français (Loire, Bourgogne, Paris) du 27 mars au 2 avril 2015, auquel participent 2 enfants de la Commune.
- ▶ dans le cadre du voyage dans le nord de la France et en Belgique du 22 au 24 avril 2015, auquel participent 6 enfants de la Commune.
- ▶ dans le cadre du voyage en Toscane du 22 au 25 avril 2015, auquel participent 3 enfants de la Commune.
- ▶ dans le cadre du voyage à Saint Cyprien (66) du 14 au 19 juin 2015, auquel participent 10 enfants de la Commune.

Le montant de la subvention est de 50€ par enfant, soit au total 1 050€ répartis à parts égales par le Collège entre les 21 enfants de la Commune et venant en déduction de la part financée par leurs familles.

Conseil Municipal des Jeunes



Sa mise en place avait été annoncée le 21 septembre au cours de la fête de la Paix et les 15 premiers membres inscrits à ce tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes avaient été présentés ce jour-là aux Belcodénois. Ce fut pour eux l'occasion de leur premier geste, symbolique s'il en est : planter leur olivier de la Paix en pleine place de l'Ensoléiada sous les applaudissements du public conquis.

L'ensemble des jeunes Belcodénois avait jusqu'à la fin octobre pour faire acte de candidature et ce sont au final 21 Conseillers Municipaux garçons et filles qui ont souhaité s'investir pour leur village et participer activement à sa gestion et à la mise en place de projets et d'actions pour le mieux vivre à Belcodène.

Ces 21 Conseillers Municipaux : 12 garçons et 9 filles âgés de 10 à 16 ans se sont réunis plusieurs fois, encadrés par Monsieur le Maire et les élus communaux membres de la commission citoyenneté, pour bien appréhender le travail à faire et les compétences à mettre en exergue pour répondre au mieux aux exigences de leur nouvelle tâche. Ceci avant que les élus n'officialisent la création de ce Conseil Municipal des Jeunes Belcodénois, validée par les services de la Préfecture.

Et la chose fut faite au cours du Conseil Municipal du 23 décembre 2014. Ils étaient tous là, accompagnés de leurs parents et d'un bon nombre de Belcodénois venus pour cette bien sympathique occasion.



Présentés un par un à une salle bien remplie, ils se sont vu remettre leurs écharpes sous un tonnerre d'applaudissements à la hauteur de la tâche qui les attend. Ils sont prêts à prendre en main les dossiers que leurs collègues, élus adultes, vont leur transmettre, et à soumettre à ces derniers leurs propres dossiers pour validation.

Depuis ce 23 décembre, ils se sont réunis plusieurs fois, ont commencé à étudier quelques projets qui vont se concrétiser bientôt et ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à l'organisation de la sortie de ski du 31 janvier à Ancelle, au Roumavage du lundi de Pâques et à la Foire Horticole du 3 mai.

Il est temps maintenant de vous présenter cette bien belle instance de démocratie participative que constituent ces 21 jeunes Belcodénois.

Clara Beaufocher, Hugo Bernard, Baptiste Bert, Alicia Colliez, Théo Dalmat, Noa Dalmat, Emma-Lisa Fourty, Killian Gascon, Kenzo Gascon, Lison Laurent, Benjamin Lietard, Léa Lorange, Nicolas Loth, Nicolas Martin, Kim Nalin, Océane Seghetti, Alexandre Tagliaferro, Stella Tagliaferro, Solène Tagliaferro, Martin Thibon et Nils Thibon.

Le résultat de leurs travaux et participations à la vie du village vous sera rapporté dans *lou Messagié* au fur et à mesure, en même temps que celui du Conseil Municipal, comme vous en avez l'habitude.



Les Activités Périscolaires

Le temps périscolaire municipal s'étend de 7h30 à 9h, de 12h à 14h et de 16h15 à 18h45.

Fréquentation de la garderie

1. Le matin :

42 enfants (31 élémentaires et 11 maternels) par jour sont accueillis en moyenne, représentant 26% de l'effectif scolarisé.

La moitié d'entre eux arrive entre 8h et 8h30.

2. Le soir :

54 enfants (35 élémentaires et 19 maternels) par jour sont accueillis en moyenne, représentant 33,5% de l'effectif scolarisé.

80% d'entre eux restent jusqu'à 17h au moins.

43% des maternels partent après 17h30.

45% des élémentaires partent après 17h30.

Fréquentation du restaurant scolaire

Encadrement

La garderie est encadrée par le personnel municipal titulaire : 2 agents le matin et 6 agents le soir (dont 3 ATSEM).

Le temps de repas est encadré par 5 agents au premier service, sachant qu'une ATSEM est principalement affectée à l'accompagnement des maternels, et 4 agents au second.

Les Activités périscolaires

La garderie municipale s'organise en temps d'accueil échelonné sans inscription préalable.

1. Le matin :

L'accueil est libre et non dirigé. Des coloriages et des jeux de manipulation ou de société sont mis à disposition des enfants. En fonction des périodes, des activités manuelles sont proposées (ex : Noël).

2. Le soir :

- **En maternelle**, dans l'enceinte du groupe scolaire, après le goûter pris en commun, des petits jeux d'éveil sont proposés chaque jour pendant 20 à 30 minutes (initiation sportive sur le stade, jeux collectifs, jeux de société, relaxation, jeux chantés, ...). Ces activités sont pratiquées en petits groupes



et adaptées à la tranche d'âge ce qui permet aux enfants de bénéficier d'un vrai temps de détente tout en poursuivant l'apprentissage de la vie en collectivité.

A 17h, ils rejoignent les élémentaires.

- **En élémentaire**, dès 16h15, dans les locaux du restaurant scolaire et/ou sur le stade et/ou dans la cour de l'école, un projet d'activité est développé sur plusieurs semaines et différents thèmes (l'espace, les monstres, Noël, ...).

Ces activités sont appréciées des enfants du fait de leur continuité dans le temps et de leur déclinaison en différents types d'animations (manuelles, jeux, expression, expositions, ...).

Un espace calme est également offert dans la petite salle de la cantine pour que les enfants intéressés puissent y faire leurs devoirs. En moyenne cette activité accueille 6 élèves élémentaires.

En fonction de la météo, des petits jeux de cour ou de société sont proposés au reste du groupe sous la forme de temps libre non dirigé.

Pendant le temps de repas, des animations autour de la santé alimentaire sont dispensées par le fournisseur des repas Provence Plats à raison de 6 séances annuelles.





Un budget annuel est affecté à l'acquisition de matériel et/ou de mobilier pour la garderie périscolaire.

Les animations engagées cette année et à poursuivre en 2015

La Commune retranscrit les activités de la garderie périscolaire dans un Projet Educatif Territorial qui sera soumis pour information/discussion à l'Education Nationale. D'ores et déjà, quelques points sont mis en œuvre et sont à poursuivre :

La Pédagogie

- ▶ Le maintien du libre choix et de l'écoute des envies des enfants est une priorité (initier les prises d'initiative, encourager les forces de propositions, favoriser les pratiques citoyennes) ;
- ▶ L'adoption d'une posture bienveillante à l'égard de tous les enfants, y compris dans les situations de conflit est un véritable objectif de service pour 2015 (respect des individus, de leur intégrité, reconnaissance de leur personnalité, de leur sentiment) ;
- ▶ Sans être intrusif, le faire avec (le jouer avec) est à privilégier dans chaque temps d'accueil. Les pratiques coopératives sont à promouvoir ;
- ▶ Pour l'aide aux devoirs, aucun soutien ni explication ne doit être apporté aux enfants. Seule une aide pour les récitations orales peut être envisagée. La valorisation des capacités individuelles et collectives est à adopter ;

- ▶ La découverte et l'acquisition de compétences clés sont des axes majeurs à développer ;
- ▶ La consolidation de liens de qualité avec les familles est également une priorité (action de communication, de convivialité).

Les animations spécifiques

- ▶ Cycles d'animations sur la météo et les saisons.
- ▶ Conventonnement avec la ludothèque La Marelle de Rousset pour le prêt de jeux de société et de grands jeux en bois (utilisation envisageable sur le temps méridien également).
- ▶ Projet défi recyclum : projet participatif et coopératif visant à mettre en lien, l'ONG électriciens sans frontières et des enfants de France. Par la relève de défis à vocation durable, les enfants contribuent par leur action à financer des projets d'électrification d'écoles de pays sous-développés. Ces actions sont contrôlées et médiatisées par l'organisme malampe.org.

Formation du Personnel

Un plan de formation spécifique à destination du personnel a été élaboré et a déjà été initié.

- ▶ Perfectionnement BAFA théâtre et jeux d'expression
- ▶ Séance de sensibilisation aux techniques artistiques



Les animations du Relais Assistantes Maternelles



Le jeudi 18 décembre à l'Ensoleiàdo à l'occasion des fêtes de Noël, le Relais Assistantes Maternelles a eu le plaisir d'offrir un magnifique spectacle musical. 55 enfants, issus des 5 communes membres, étaient présents, dont 8 petits Belcodénois encadrés par leurs 3 Assistantes Maternelles. Cette matinée festive s'est clôturée par un goûter et des jeux de bulles en extérieur. Chaque enfant a eu la surprise de repartir avec un ballon.



Le carnaval du RAM a eu lieu le jeudi 19 février. 15 assistantes maternelles, dont 2 Belcodénoises, et 40 enfants, dont 3 petits Belcodénois, ont pu profiter de la fête. Plusieurs ateliers ont été proposés : fabrication de masques, maquillage, danses, sculptures de ballons faites par une assistante maternelle de Belcodène, et pour finir une collation a été offerte à nos petits avec gâteaux, galettes et boissons. Certains enfants avaient préparé un petit spectacle de danse Country.

Rendez-vous aux prochaines festivités...

Jobs d'été à Belco Millésime 2015

Cet été encore, la Municipalité fera appel à des jeunes lycéens et étudiants belcodénois, garçons et filles, pour participer à l'entretien de notre village.

Débroussaillage, peinture, propreté de la Commune, entretien des bâtiments et des espaces verts ; le tout contre monnaie sonnante et trébuchante ou presque, pour aider à payer ses études, son permis ou ses loisirs.

Les conditions d'embauche restent inchangées. Le recrutement se fait à partir de 17 ans, pour 15 jours et en donnant la priorité à ceux qui n'ont encore jamais bénéficié de ce dispositif et travaillé pour la Commune.

La date limite impérative pour faire acte de candidature est fixée au 15 mai 2015.

Vincent Peirani et Émile Parisien en concert



Grâce à la BDP, nous avons accueilli le 21 juin Vincent Peirani et Émile Parisien pour un merveilleux concert, suivi d'une longue soirée sous les amandriers... où nous étions presque 70, réunis autour d'une somptueuse auberge espagnole. Ce fut une belle soirée, et une belle Fête de la Musique.

Le grand jeu des 1000 €

La célèbre émission de culture générale de France Inter était à la bibliothèque le 10 octobre. Nous avons partagé un peu de culture, une belle auberge espagnole, et beaucoup de fous rires ! C'était si bien que nous vous donnons rendez-vous le 29 mai pour une seconde édition.

Ateliers Cartes en fête

Pour perpétuer la jolie tradition des cartes de vœux, nous avons proposé cette année à nos lecteurs de venir les fabriquer à la bibliothèque ! Grâce aux conseils futés d'Alice, ce fut un "chouette moment de partage, dans la bonne humeur et les paillettes !" Et c'est une lectrice qui le dit...



2^{ème} nuit noire à la bibliothèque



Parce que nous aimons décidément beaucoup jouer, nous avons proposé à nos lecteurs de venir passer la nuit avec nous le 28 novembre, pour un programme riche en émotions. L'ignoble pirate Robert's a fait hurler de rire petits et grands. Et après un grand repas, nous avons joué jusqu'à tard dans la nuit à toutes sortes de jeux, familiaux... et bruyants !



Dévernissage de l'exposition Petit peuple de Val Tilu

Vous avez été si nombreux à adorer son exposition, Petit peuple, que nous avons demandé à la photographe Val Tilu de venir à la bibliothèque rencontrer les classes de CE1 et CE2, qui avaient beaucoup de questions à lui poser. Et le lendemain, elle est revenue rencontrer nos lecteurs, autour d'un petit-déjeuner, pour parler de son travail.



Un goûter conté déguisé en février 2015.

Nous vous donnons rendez-vous, fin septembre, pour une journée portes ouvertes : ce sera l'occasion de voir la bibliothèque sous un jour différent. Venez avec un ami qui n'est pas inscrit !



Ça s'est passé Noël à Belcodène

Noël des enfants

Il est de coutume que le Père Noël fasse sa toute première apparition à Belcodène, quelques jours avant sa grande tournée générale du 25 décembre. Au matin de ce 20 décembre, il est donc arrivé tout emmitoufflé dans son grand manteau rouge, à bord d'une superbe calèche conduite par son fidèle lutin pour distribuer à tous les enfants sages du village, leur tout premier cadeau de Noël.



Après son traditionnel petit tour dans le village en compagnie des enfants, des parents et des élus venus l'accueillir, tout le monde a rejoint la salle des fêtes de l'Ensoleiado dans laquelle, des petits lutins avaient rapidement et en cachette déposé tous les jouets au pied du sapin étincelant. Avec monsieur le Maire et les membres du CCAS, le Père Noël a remis à chaque enfant son cadeau de Noël ainsi qu'un délicieux petit goûter. Quand la distribution de jouets fut finie, Père Noël est reparti chez lui au pôle nord rempli de nouveau sa hotte pour la deuxième distribution de l'après-midi, celle réservée aux plus grands.



Pour débiter ce bel après-midi et en attendant que Père Noël ne revienne, les enfants ainsi que leurs parents ont assisté à un spectacle de magie, de chansons et de gags interprétés par l'incomparable "Denis Dann's". Durant une heure, nos jeunes spectateurs ont largement contribué par leur active participation à la super ambiance de fête. Le spectacle terminé, vint le moment magique où tous les enfants réunis sur l'estrade ont appelé le Père Noël à l'unisson. Flatté par cet accueil chaleureux, il est entré dans la salle sous les acclamations et les flashes photographiques, a salué l'assemblée par une volée de grands et gros bisous et a procédé à la remise des cadeaux et des goûters.

à Belcodène...



Noël des Anciens

Comme chaque année à l'invitation de monsieur le Maire, les seniors de Belcodène se sont retrouvés à l'Ensoleiàdo pour leur traditionnel repas de Noël.

C'est dans la salle des fêtes archi-comble, dont la déco avait été mise en place par le personnel municipal, le sapin de Noël décoré et illuminé par le Club des Anciens et les tables dressées avec goût par Mathie, Irène, Sylvie, Manue et les deux Huguette, que les convives se sont regroupés autour de l'apéritif fort aimablement servi par nos charmantes hôtesses municipales, qui ont également œuvré tout au long du repas qui a suivi et qui fut fort apprécié de tous, tant en quantité qu'en qualité. Tout au long de ce bel après-midi récréatif, Marco et ses danseuses nous ont offert sur scène comme dans la salle, une magnifique prestation, avec chansons populaires françaises reprises en chœur par une assemblée conquise, et spectacle de danses du monde sans oublier l'incontournable "French Cancan". C'est dans une franche et belle ambiance que se poursuivait la fête pendant que sur la piste de danse les fanas de tangos, jerks, twists et autre madison, s'en donnaient à cœur joie. Avant de se quitter, Patrick Pin, Mathilde Bérenger, Éliane Lebailly, Huguette Rotasperti et Émmanuelle Geffroy remettaient à chacun, le petit colis de Noël.



Quand la Mairie fête les Rois

Avec ses collaborateurs

Ils étaient tous présents au rendez-vous : responsables associatifs, employés municipaux, enseignants, bénévoles de la bibliothèque, membres du Comité des Feux, membres non élus des commissions municipales, administrateurs du CCAS, et élus, pour tirer les rois et échanger souvenirs et projets qui font la vie de notre village tout au long de l'année.



Et cette année, pour la première fois, les membres du conseil Municipal des jeunes nouvellement investis se sont joints à cette manifestation. Car il faudra compter avec ces jeunes très motivés pour apporter des idées nouvelles et pourquoi pas devenir de futurs élus ou bénévoles associatifs. Tous les participants à cette réunion festive ont été remerciés et félicités par le Maire, pour le travail accompli au quotidien pour le mieux-être de nos concitoyens et le mieux vivre ensemble dans notre beau village. Il leur a exprimé au nom de l'ensemble des Belcodénois sa reconnaissance et leur a souhaité de continuer de travailler, chacun pour sa part, mais tous ensemble dans l'intérêt de notre village, avec la même volonté qui les anime aujourd'hui de bien faire dans l'intérêt général.

Et quelques jours plus tard...

Avec les Anciens



Même si nous étions en période de crêpes, l'après-midi récréatif offert aux anciens par la municipalité a été l'occasion de déguster les dernières galettes de la saison. Un moment de convivialité où l'on se retrouve autour d'un bon gâteau et d'une coupe de champagne et un peu plus tard, pour digérer le tout, sur la piste de danse. Cinq sujets spéciaux étaient cachés dans les gâteaux et ce sont... cinq Belcodénoises qui ont été sacrées reines du jour (mais où est donc passée cette sacro-sainte parité ?) : Mmes Jeanne Copin-De Pautex, Marie-Ange Hureau-Pappalardo, Germaine Amberto, Mireille Bossa et Chantal Jarreau ont reçu un petit cadeau pour marquer cette bien sympathique journée qui s'est doucement égrainée au rythme de l'accordéon, de l'amitié et de la bonne humeur.



Dans une boîte en carton... sommeillent les petits santons...



C'est après la Chandeleur, comme le veut la coutume, que les santons ont été rangés soigneusement jusqu'à l'année prochaine. Une belle initiative de quelques bénévoles qui, en voulant reconstituer notre village en miniature, ont aussi voulu faire perdurer les traditions provençales. Une belle réussite fort appréciée de tous, à étoffer et pérenniser. Rendez-vous donc en décembre prochain pour un nouveau décor. Vos suggestions et participations seront les bienvenues.



Le samedi 31 janvier 2015, la Commission des Fêtes de Belcodène a décidé de renouer avec une ancienne tradition à savoir la sortie de ski à Ancelle.

Sortie de ski à Ancelle avec la Commission des Fêtes

L'organisation de cette sortie a été un travail d'équipe car nos élus du Conseil Municipal des Jeunes, nous ont prêté main forte à plusieurs reprises. Tout d'abord pour la distribution des informations dans les boîtes aux lettres, lors des inscriptions ainsi que sur place le jour-même. Nous étions donc 96 participants à nous être donné rendez-vous à 5h45 devant l'épicerie pour partir en direction d'Ancelle. Et comme nous faisons bien les choses... le beau temps était au rendez-vous ainsi que la neige fraîchement tombée.

C'était finalement, de l'avis de tous, une superbe journée qui s'est clôturée par un goûter offert par la municipalité. Et une fois de plus nous avons pu compter sur nos jeunes élus qui ont pris en charge la confection et la distribution du chocolat chaud, alors que les membres de la Commission des Fêtes avaient la lourde tâche de s'occuper du vin chaud. Le tout était accompagné de pain d'épices et de quatre-quart. Ce qui a permis à tout un chacun de reprendre des forces avant de monter dans le car, direction cette fois-ci Belcodène. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



Roumavage : tradition respectée à Belcodène

Le 6 avril, à l'occasion du "presque" traditionnel Roumavage du lundi de Pâques, ce sont près de 400 participants qui se sont retrouvés à l'Ermitage, pour passer une bien sympathique journée de plein air.

L'occasion pour tous de se retrouver autour des barbecues pour y faire griller côtelettes et autres spécialités que chacun avait apporté. Cela faisait 2 ans que nous l'attendions notre pique-nique Pascal et ça y est nous l'avons eu enfin, sous notre beau soleil de Provence.



C'est autour de l'apéritif offert par la mairie que cette belle journée de printemps a débuté, et après le discours de bienvenue du Maire, ce fut grillades, jeux de boules, belote, foot, ou tout simplement petite sieste à l'ombre qui ont rythmé ce Roumavage. Au milieu de l'après-midi, et à leur grande satisfaction, une centaine de petits Belcodénois se sont lancés dans une chasse aux œufs en chocolats éparpillés à travers bois. Les tout-petits ont été moins chanceux que les plus grands, mais chacun est reparti avec ses trophées en chocolat rapidement dégustés.

Un grand merci à celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation : le Comité Communal

des Feux et Forêts qui s'est occupé de la braise et de la sécurité sur le site, la police municipale et les employés municipaux qui ont aidé à la préparation et la mise en place de tout le nécessaire pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions possibles, et la Commission des fêtes qui a initié et organisé ce qui, de l'avis unanime, fut une parfaite réussite.

Le beau temps y était bien sûr pour beaucoup, mais l'enthousiasme et le dévouement des organisateurs a fait le reste.

Si le temps le permet, on espère vous retrouver au moins aussi nombreux l'année prochaine...



La Transhumance à Belcodène



Pour cette deuxième édition de la transhumance, les 500 brebis de nos amis bergers Olivier et David ont traversé le village après avoir pâturé, trois semaines durant, dans les collines Belcodénoises, pour rejoindre Auriol, leur dernière halte avant la terre promise de la montagne du Garlaban.

Ils étaient venus nombreux devant la Mairie, les Belcodénois petits et grands, pour se régaler du doux bruit des clochettes, de l'odeur agréable des animaux, du coup d'œil imprenable sur cette lente remontée du village comme dans les temps anciens. La halte à la mairie fut appréciée de tous. Au programme de cet interlude festif, vin chaud préparé par notre ami Jérôme et servi par la Commission des Fêtes, chocolat chaud préparé et servi par le Conseil Municipal des Jeunes et biscuits et gâteaux ont régalé l'assistance. Deux conteuses de l'association "A ce conte-là" de Peypin ont enchanté les enfants attentifs aux jolies histoires de moutons et de bergers d'antan, narrées de bien belle manière et pleines de mystères et de féerie. A la note festive de cette manifestation il est important de mettre en exergue l'intérêt de cette initiative tant au niveau du coup de main apporté à cette activité pastorale qu'à sa participation effective à la défense de notre patrimoine forestier contre les incendies.





Cercle du Progrès

A l'issue de son Assemblée Générale, un apéritif gratuit a été offert à l'ensemble de la population, et il a été procédé au renouvellement des cartes pour les membres de l'association. La cotisation reste fixée à 10 € par an et par famille. Le Président et le Maire ont tour à tour pris la parole pour présenter leurs vœux aux membres, à l'association et à la Commune, faire le bilan, et envisager les perspectives pour cette nouvelle année où beaucoup d'activités sont prévues, témoignage de la vitalité et de la bonne gestion de l'association.

Sont prévues entre autres manifestations :

- Des repas conviviaux sur la place Saint Eloi dès l'arrivée des beaux jours
- Des concours de contrée
- Le traditionnel Aioli du 15 août
- Des concours de boules
- La reprise de la saison loto de début novembre à fin janvier prochains.

Les fidèles ont été nombreux à constater que la Commission avait été renouvelée dans son intégralité et avait accueilli deux nouveaux membres : Emmanuel Geffroy et son épouse Emmanuelle (ils étaient faits pour se rencontrer).

La composition du Bureau issu de l'AG est la suivante :

- Président : Pierre Tagliaferro
- Trésorier : Frédéric Tagliaferro
- Caviste : Fernand Macheras
- Responsable Animation : Brigitte Laurent
- Équipe d'Animation : Laurent Gascon, Claudie Loth, Jean-Luc Blanc, Mathilde Laurent, Philippe Lamblet, Géraldine Lopez, Emmanuel Geffroy, Emmanuelle Geffroy.
- Présidents d'honneur : Patrick Pin (Maire) et Francis Pellissier.

Cette année il a été demandé à tous les membres de communiquer numéro de portable et adresse mail afin que chacun puisse être contacté rapidement à l'occasion des manifestations organisées (sardinade, aioli ou autres). Pensez à nous communiquer cette information rapidement si vous ne l'avez déjà fait de manière à ce que personne ne soit oublié.



La journée s'est clôturée par un super loto composé de 9 tours avec des lots particulièrement intéressants pour les très nombreux participants venus assister à ce dernier loto d'une saison dense, commencée 3 mois plus tôt.



Sardinade Géante
Jeu de l'Ascension 14 mai 2015 à midi
 Inscription au Cercle



Les Couleurs de Belco

Alors que le printemps s'annonce timidement dans notre ciel belcodénois, les artistes des "Couleurs de Belco" ont déjà remplacé depuis longtemps le ciel gris par des bleus éclatants dans leurs tableaux...

Cet hiver n'a en effet pas été triste au sein de l'atelier : nous sommes tout d'abord partis en Louisiane avec la création de magnifiques tableaux sur ce thème. Ce travail s'est fait en collaboration avec nos chères bibliothécaires, qui nous ont comme les années précédentes, ouvert les portes de la bibliothèque et prêté leurs cimaises pendant tout le mois de février.

Désormais, nos artistes travaillent d'arrache-pied sur le second thème en collaboration avec la bibliothèque : "le conte". Ce thème a été librement interprété par les élèves adultes qui ont dû revisiter des émotions enfantines. Cela nous promet une exposition pleine d'humour et de poésie ce mois d'avril à la bibliothèque !

Nos petits artistes, quant à eux, ne démeritent pas non plus et préparent de belles créations pour l'exposition du 13 juin qui aura lieu à l'Ensoleiàdo. Nous vous attendons nombreux pour cette manifestation qui se fera comme chaque année en musique autour d'un grand apéro dès 18h30 !

Pour plus d'infos contacter Sylvie Siri au 06 88 23 39 14



Société de Chasse de Belcodène



Notre Assemblée générale s'est tenue le 21 mars dernier : le quorum atteint le Président a ouvert la séance par la lecture du rapport moral.

Cette année, quelques points essentiels ont été développés :

- Tout d'abord le schéma départemental qui doit être mis en place pour la saison 2015-2016, a été signé par le Préfet.
- Le procès du Président et du Secrétaire général de la Fédération "Mort du héron"
- Le retour des carnets de prélèvement
- Le piégeage
- Emblavures en blé, sainfoin, luzerne ; le tournesol et le sorgo courant avril.
- Repeuplement en lapins, lièvres et perdreaux.
- Débroussaillage, aux abords des pistes et des drailles
- Entretien du matériel (pneumatique mécanique et contrôle technique.)

■ En accord avec l'agent de l'ONF, Elisabeth Cordi nommée depuis l'an dernier sur notre secteur, nous avons matérialisé les parkings aux différentes entrées de la chasse par des pancartes "P" : ces emplacements sont à respecter impérativement: Tout déplacement des voitures en colline est soumis à une autorisation pour la bonne marche de tous.

■ Des poubelles ont été mises en place à chaque parking pour ne recevoir que les cartouches vides récupérées lors des tirs ou ramassées dans la colline : ce ne sont pas des poubelles ménagères.

■ Pour la 2^{ème} année nous avons été sollicités par la mairie pour participer à l'organisation du pastoralisme qui a eu lieu durant trois semaines aux alentours de Noël. Tout s'est très bien passé : les moutons ont été parqués lors du lâcher et de la battue qui ont eu lieu pendant ce laps de temps.

■ La journée des Séniors s'est déroulée dans une ambiance toujours aussi conviviale que bon enfant sous un ciel digne de notre Provence.



La Commission espère la reconduire l'an prochain avec autant de brio.

Gros gibier

En raison de la nuisance occasionnée aux riverains, par les sangliers, cette année les battues ont été réalisées avec une présence plus assidue des postiers et une équipe de rabatteurs très efficace. Une vingtaine de sangliers a été prélevée ainsi que cinq chevreuils.

En partenariat avec la chasse de La Bouilladisse, sous la responsabilité du Lieutenant de l'ouvrierie du secteur, et à la demande des Maires des deux communes : une grande battue a eu lieu.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité. Le trésorier a donné lecture du bilan financier : Quitus lui a été accordé.

La Commission s'est réunie : Le Bureau a été reconduit dans son intégralité.

La grive

Que pourrait-il se passer dans l'avenir ?

Va-t-on encore pouvoir pratiquer notre chasse traditionnelle ?... En tout cas, pas grâce à nos députés... qui le 19 mars dans le cadre de la loi sur la biodiversité, ont à l'Assemblée Nationale voté un amendement interdisant la glu dans les cinq départements de la région PACA où cette chasse traditionnelle est pratiquée ancestralement.

Ce vote a été obtenu par 8 voix contre 5, soit 13 présents (2%) sur les 577 députés que compte l'Assemblée Nationale !!!!

Le texte doit prochainement être présenté au Sénat et notre dernière chance est d'obtenir un vote de rejet de sa part... A suivre...



Tennis Club de Belcodène (TCB)



Le TCB fait son Open 13



Mercredi 18 Février, le TCB a renoué avec une tradition. En effet, nous nous sommes retrouvés environ 35 enfants et accompagnateurs vers 13 h pour prendre le car, direction Marseille et son palais des sports où se déroule comme chaque année l'Open 13 de tennis.

Nous avons pu faire ainsi découvrir à nos jeunes cette sympathique compétition et leur donner l'occasion de voir de très près des joueurs de niveau mondial. Nous avons même eu la chance de voir jouer le vainqueur du tournoi Gilles Simon. Nous n'avons malheureusement eu droit qu'à un set, son adversaire s'étant blessé au début du second set, a très vite déclaré forfait.

Nous sommes donc rentrés à Belcodène un peu plus tôt que prévu, mais heureux et plein de souvenirs.

Nous remercions vivement la Mairie et le Conseil Général pour avoir fourni les entrées gratuites pour tout le monde.

Alors rendez-vous l'année prochaine, en espérant être encore plus nombreux, jeunes et moins jeunes, car le spectacle est d'un très bon niveau et s'adresse à un large public.



Journée Portes ouvertes au TCB le 19 Avril

Dimanche 19 Avril, le TCB organisait une journée "porte ouverte" pour faire découvrir au plus grand nombre les différentes facettes du tennis. Malheureusement le soleil n'était pas au rendez-vous. Mais malgré le temps maussade, les jeunes étaient sur les courts dès 9h30, et nous avons tous profité pleinement de la matinée. Ensuite, ce fut l'apéro et les grillades que nous avons partagés dans notre nouveau club house. Début d'après-midi, la pluie nous a privés du match d'exhibition proposé par notre "prof" Stellan et du reste des animations prévues. Nous avons donc prolongé nos discussions bien à l'abri et au chaud, mais sans regrets car la convivialité est aussi un aspect important de la vie d'une association.

Actualités du TCB

La météo assez morose depuis la rentrée ne nous a pas donné beaucoup d'occasion de nous rencontrer. Nous avons donc un peu chambouler le calendrier habituel et regrouper nos manifestations sur le dernier trimestre. Voici donc, les dates à retenir :

Du 9 au 31 Mai : Tournoi jeunes par poules

Le 31 Mai : Opération "Amène ton copain"

Le 7 Juin : Rencontre de double "à la mée"

27 Juin 2015

Au cours de notre fête de fin d'année, il sera procédé à l'inauguration du club-house par la Municipalité, inauguration à laquelle est bien évidemment conviée toute la population.

Football Ligue de Belcodène

Saison 2014/2015

La Football Ligue Belcodène c'est 172 licenciés partagés en 3 catégories.



Ecole de foot :

L'école de football de cette saison regroupe 57 licenciés entre 5 et 15 ans. Des entraînements, des matchs amicaux et un championnat 12-15 ans (Ligue Espoir) y sont organisés. Un autre championnat est en création pour la future saison, pour les 7-11 ans.

Une évolution constante pour cette école qui réunit chaque année de plus en plus de jeunes venant chercher plus une récréation footballistique qu'une formation technique. On vient pour jouer et s'amuser.



Master Ligue 1 & 2 :

Ces deux championnats adultes rassemblent 102 adultes. Comme pour l'école de football, cette catégorie augmente en nombre chaque saison. Un vrai succès. Nous espérons y compter 12 équipes au minimum la saison prochaine contre 11 équipes pour le moment.



FSGT :

Cette catégorie a vu le jour cette année. Belcodène a son équipe dans un championnat départemental à 7. L'équipe, après quelques matchs, s'est vite positionnée à la seconde place et ne la plus quittée depuis 14 journées consécutives dans un championnat à 20 équipes. Les 14 joueurs licenciés, à l'heure où j'écris, n'ont plus que 2 matchs pour la conserver.



A noter dans vos agendas

- Tournoi intercommunal, samedi 23 mai 2015 de 9h30 à 19h. Venez supporter les équipes de 5 à 11 ans de Belcodène face aux équipes des villages voisins.
- Tournoi Free-Foot, samedi 6 juin 2015 de 9h30 à 18h30. Venez supporter les enfants de l'école et les ados de Belcodène autour de leurs rencontres amicales.
- Match Kids vs Coachs, dimanche 7 juin 2015 de 13h à 16h. Venez voir les enfants de l'école de foot face à leurs coachs dans un match marathon.

- Loto, dimanche 7 juin 2015 à 17h30 à la salle P. BOGI (salle du temps libre).
- Tournoi FSGT, samedi 13 juin 2015 de 9h30 à 19h. Venez supporter les équipes adultes de Belcodène face à 10 équipes du département.
- Christophe Venzoni Cup, samedi 27 et dimanche 28 juin 2015 de 8h à 20h. Un week-end où s'affrontent 16 équipes adultes de Belcodène.



Côté Événementiel

- Vélodrome :

Le 18 novembre 2014, près de 50 jeunes de l'école de football sont allés encourager les "Bleus" lors de la victoire 1-0 face à la Suède. Ils ont pu y découvrir ainsi le nouveau stade Vélodrome, une merveille !



- Noël :

Juste avant les vacances de Noël, les plus jeunes ont affronté les Fuvelains lors de matchs amicaux et y ont rencontré le Père Noël. Ils ont également participé à 2 tournois en salle à Fuveau.



- Réveillon :

Pour la 3^{ème} année d'affilée, la FLB a fait chanter et danser une centaine de personnes lors d'un karaoké et d'un bal jusqu'à 4h du matin. Champagne et cotillons étaient de la fête !!! Des soirées toujours familiales et conviviales.



- Loto :

Le 17 janvier le loto du foot s'est déroulé avec grand succès. Près de 150 personnes étaient présentes. Merci à eux. Ces événements sont importants pour faire vivre le club et pour pouvoir offrir des sorties aux enfants. Cette année nous allons donc pouvoir reconduire la sortie à OK Corral pour les enfants de l'école de football. Venez aussi nombreux au prochain loto le dimanche 7 juin 2015 à 17h30 à la salle P. BOGI (salle du temps libre).

Pour tout savoir

Consulter le site :

www.football-ligue-belcodene.fr

Toutes les activités, infos et photos y sont détaillées.

(Une question ? Une info ?

Appeler Nicolas au 06 11 12 07 86)

Club des Anciens

En nous quittant en ce mois de novembre 2014, nous avions en prévision les activités festives du mois de décembre.

- ▶ La pluie, ce **29 novembre**, n'a pas empêché les Belcodénois de participer à notre grand loto de Noël. De nombreux lots mis en jeu ont fait la joie des gagnants et les perdants auront peut-être une revanche à prendre la prochaine fois. Merci à tous les généreux donateurs.



- ▶ Le **2 décembre** nous n'avons pas fait un long périple pour déguster un repas fin et délicieux car notre sortie se déroulait au domaine de Roquefeuille vers Trets. L'animation a enchanté le public et personne n'est resté insensible aux charmes des danseuses.



- ▶ Le **15 décembre**, via Pont de Joux. Nous avons fait halte au MP Show, servis par les comédiens et danseurs, le repas de qualité a enchanté nos papilles avant d'être portés dans l'univers des paillettes et des plumes. Une journée de rêve avant la magie de Noël.



- ▶ Le **18 décembre**, c'est dans la magnifique salle de l'Ensoleiádo merveilleusement décorée et scintillante que nous nous sommes tous retrouvés pour le traditionnel repas de Noël.



Après l'heure de l'apéritif et ses mises en bouche, le menu de fête concocté par "Thierry" était servi par nos bénévoles. Dans une chaude ambiance, nous avons continué l'après-midi par le tirage de la tombola et le loto de Noël. C'est sous le beau sapin scintillant de 1000 feux que les cadeaux pour nos adhérents étaient déposés. Chacun d'entre nous est reparti avec sur le visage une satisfaction d'une journée de fête réussie.



- ▶ Le **8 janvier**, reprise des activités après la trêve de Noël. Echange de vœux pour débiter cette nouvelle année.



- ▶ Le **22 janvier**, gâteaux des rois. Nous avons dégusté autour d'une tasse de chocolat bien chaude nos belles couronnes des rois et la journée s'est terminée par notre petit loto.
- ▶ Le **29 janvier et le 5 février**, pas d'activités (chauffage en réparation dans la salle) et chute de neige pour la joie des enfants mais pas pour nos adhérents.



- ▶ Le **9 février**, pour nous cette date est la journée Carnaval. Cette année encore nous sommes allés au Cyclope où bien sûr nous attendait toute la troupe... de Thierry et de Mme Sarfati, toute la panoplie de personnages hauts en couleur pour nous faire rire et nous amuser. C'est donc dans cette ambiance que les costumes de Belcodénois se sont introduits pour ajouter leurs personnages à tous ceux déjà présents. Repas succulent, spectacle magnifique et... danses avec cotillons. Journée très pétillante.



- ▶ Le **12 février**, après-midi gourmand avec des galettes frangipane.

- ▶ Le **19 février**... qui dit Mardi Gras... dit oreillettes. Bien croustillantes, au dire des convives, elles avaient le défaut de "trop peu".

- ▶ Le **jeudi 5 mars**, nous fêtons nos mamies. C'est avec Maryline et Damien à l'accordéon que nous avons dansé une partie de l'après-midi. Tartes aux pommes, pétillant pour le goûter, nos mamies sont reparties avec une jonquille en leur hommage.



- ▶ Le **9 mars**, journée sportive... le bowling. Toujours motivés, nous étions très enthousiastes... mais nous n'avons toujours pas réussi à dompter la boule pour qu'elle évite la goulotte... Bientôt nous arriverons à faire des "strikes". Nous ne nous décourageons pas et nous avons passé un après-midi de rires de oh et de ah !!!



- ▶ Le concours de contrée à Roquevaire a été annulé mais nous nous préparons pour les courses à l'hippodrome le **17 avril**.
- ▶ Une sortie à Sisteron a eu lieu le **23 avril**.

Une journée rodéo en Camargue le **7 mai**, une chasse aux escargots fin mai à St Florent sur Auzamet.
 En juin, repas fête des mères, sortie au Canal du midi.
 Concours de boules à Auriol le **15 juin** puis vacances juillet/août.
 Reprise le 3 septembre avec sortie à Grambois le **1er octobre** puis à la ferme marine et bien d'autres animations avant la fin de l'année.

Association des Parents d'Elèves

Bilan comptable

...à ce jour : 2900€ de bénéfiques environ.

► Fonds récoltés reversés :

Subvention des projets scolaires :

- Ecole maternelle : 600€ / financement du spectacle de marionnettes sur le thème de "Pierre et le Loup" en mars + sortie à "Croc Jardin" en juin.
- Ecole primaire : 1100€ / financement de l'intervenant HIP HOP ayant lieu au troisième trimestre.

Prochaines actions :

► **Tournoi de pétanque** : Manifestation le dimanche 17 mai 2015 à l'Ensoleiàdo, RDV à 10h pour les inscriptions, avec accueil café. Pré-inscription souhaitable. Journée conviviale et familiale, ouverte à tous de 4 à 99 ans ! Composition libre des équipes, formation en triplette. Tirage au sort des duels. Démarrage du Tournoi 11h. Petite restauration sur place à la vente (tartes salées, salades, sandwiches, boissons, desserts). Remise des prix et collation à 17h.

► **Kermesse** : Manifestation le 26 juin à l'Ensoleiàdo, de 16h30 à 22h, le soir du spectacle de fin d'année des élèves des écoles de Belcodène. Evènement financé intégralement par l'APE. Appel aux volontaires pour aider à la mise en place et tenir les stands de jeux. Nous avons besoin de tous les membres APE ainsi que de la participation de tous les parents volontaires pour mener à bien la fête dans de bonnes conditions.

Merci d'avance pour votre aide.



Come-back :

► **Carnaval** : Le 20 mars dernier dans la cour de l'école de Belcodène, les enfants ont pu exprimer toute leur fantaisie en se déguisant dans la joie et la bonne humeur. L'APE a offert les confettis, la boisson et les bonbons aux enfants. Nous avons récolté grâce à la vente de crêpes environ 400€.

► **Gagnants de la tombola de Noël** : Corinne Cohen (panier gastronomique), Baptiste Dagorn (Marineland 4 places), François Brouillet (ipad) et Marcelle (mini moto-quad essence).

► **Goûter de Noël du 19 décembre 2014** : Merci à tous les parents volontaires qui ont aidé l'équipe de l'APE ! Merci également aux artisans du village qui ont participé.



Prochain Conseil d'Ecole (Primaire+Maternelle) : 12 juin 2015. Les parents

délégués via l'APE feront suivre le compte-rendu comme d'habitude par newsletter mail et affichage officiel sur le tableau de l'école.

Contacts / APE de Belcodène :

- Présidente : Valérie Scotto - 06 75 46 50 05
- Vice-Présidente : Sophie Ledoux - 06 95 26 07 86
- Trésorier : Christophe Lyon - 06 50 20 34 21
- Vice trésorière : Séverine Claude - 06 38 67 07 64
- Secrétaire : Valéria Brouillet - 06 30 41 39 78
- Vice-secrétaire : Nathalie Potet 06 10 09 72 07



Amis sans frontière

Dans le numéro précédant nous vous avons présenté notre association ASF Tricotage nouvellement installée à Belcodène. Aujourd'hui nous vous présentons notre travail :



Nous sommes de plus en plus nombreuses à partager ces plaisirs de création et de don dans la convivialité et la bonne humeur un lundi sur deux lors d'un "tricot-thé".

À l'occasion de notre rencontre du 18 mai 2015 nous aurons le plaisir de recevoir les bénévoles de Marseille ainsi que de rencontrer la déléguée régionale de notre association qui je vous le rappelle est nationale.

Si vous désirez vous joindre à nous, nos coordonnées sont toujours :

Defazy Patricia : 04 42 70 61 44

Limouzy Marie-Claude : 06 22 23 16 08

Nous tenons aussi à remercier notre maire, M. Pin, pour le don de fils qu'il a eu la gentillesse de faire à notre association.



L'AGAFPA pour une vie plus facile à domicile

À qui s'adressent les services de l'AGAFPA ? À tous les actifs, aux familles, aux retraités, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap dans le cadre de l'aide à l'autonomie et du mieux vivre.

L'AGAFPA : des services personnalisés qui vous simplifient la vie.

- ▶ Aide à domicile. Ménage, repassage, courses, garde d'enfant(s) de plus de 3 ans, de personne convalescente ou âgée, préparation des repas et aide aux repas, petit bricolage, jardinage
- ▶ Soins d'hygiène et soins infirmiers à domicile (SSIAD). (Pris en charge à 100% sur prescription médicale)
- ▶ Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) à domicile. (Prise en charge à 100% sur prescription médicale)
- ▶ Portage de repas à domicile. 7 jours sur 7, cuisine traditionnelle, possibilité de régimes

L'AGAFPA c'est aussi : l'accueil en résidence seniors et en maison de retraite médicalisée (EHPAD). Nos résidences sont situées à Gréasque.

Aujourd'hui plus de 2000 personnes de la région nous font régulièrement confiance et 9 bénéficiaires sur 10 recommanderaient l'AGAFPA à leur entourage ! (Enquête de satisfaction 2014)



Vous pouvez bénéficier de nombreuses aides et/ou de réduction d'impôt de 50% (Article 199 sexdecies du CGI). L'AGAFPA vous conseille et vous accompagne.

N'hésitez pas à contacter Ophélie Dupont

04 42 12 61 69 / 06 22 19 44 35

www.agafpa.com



Depuis plus de 30 ans, l'AGAFPA est au service des familles et des personnes âgées Association Loi 1901 à but non lucratif, conventionnée et agréée.

Belcodène se raconte... *Ce jour-là, Belcodène était Charlie*

Lors des événements tragiques du 7 Janvier 2015, qui ont fait 17 victimes, les Belcodénoises et les Belcodénois se sont spontanément rassemblés place de l'Ensoleïado pour marquer leur solidarité aux journalistes de Charlie Hebdo et aux familles des disparus, leur refus du terrorisme et leur attachement à la liberté de la presse, pilier de l'exercice de la démocratie. Comme partout en France, une minute de silence a été observée dans notre école communale où les petits Belcodénois ont eu à cœur de respecter ce moment de recueillement avec leurs enseignants et l'ensemble du personnel communal.



Les droits de l'homme sont basés sur le respect de l'individu. Leur principe fondamental est qu'une personne est un être moral et rationnel qui mérite d'être traité avec dignité.

En conclusion les droits de l'homme sont les droits inaliénables de tout être humain, quels que soient sa nationalité, son lieu de résidence, son sexe, son origine ethnique, la couleur de sa peau, sa religion, sa langue ou toute autre condition. Nous avons tous le droit d'exercer nos "droits de l'homme" sans discrimination et sur un pied d'égalité.

Quand on parle des droits de l'homme, comment ne pas parler de laïcité ?

La laïcité c'est un principe fondateur de la 5^{ème} République, inscrit dans sa constitution de 1958.

"La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'ORIGINE, de RACE, ou de RELIGION. Elle respecte toutes les CROYANCES".

Si cette laïcité est au cœur de notre vivre ensemble, c'est parce que souvent c'est autour d'elle que tournent certains de nos débats sensibles : les questions de l'identité française, de l'intégration, du droit à la différence des cultures et de la liberté d'expression religieuse.

Suite à cet événement tragique il nous semblait opportun de rappeler : Les droits de l'homme c'est quoi ?

Dans le passé, les droits de l'homme n'existaient pas. Puis, l'idée selon laquelle les gens devraient avoir certaines libertés a pris forme. Et cette idée, lancée à la fin de la seconde guerre mondiale, a finalement abouti à un document qui est la Déclaration Universelle des droits de l'homme avec les 30 droits accordés à chaque être humain.

Quelques dates importantes :

- Les documents donnant les différents droits de l'individu apparaissent en **1215** avec la Magna Carta
 - Puis, **1628** la Pétition de droit
 - **1787** la Constitution des Etats-Unis
 - **1789** la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en France
 - **1791** la Déclaration des droits des Etats-Unis
- Toutes ces déclarations et constitutions sont les précurseurs écrits de la plupart des documents contemporains concernant les droits de l'homme.

Après ces événements, où la laïcité et les droits de l'homme prennent une part importante dans notre vie de tous les jours, où "grands et petits" sont concernés, peut-on faire la transition avec un brin de morale ?

Avec la 3^{ème} République, les lois de Jules Ferry de 1881 et 1882, la morale devient l'un des piliers de l'enseignement. L'instruction morale et civique revêt à l'époque un sens particulier, puisqu'elle se substitue à l'instruction religieuse.

Cette morale irrigue l'enseignement, sous forme de dictée, de récitation, et de sujet de rédactions.

Devoirs envers sa famille, son instituteur, ses camarades, la patrie et la société, étaient au programme de cet enseignement bien lointain.

La morale à l'école a été peu enseignée, elle fut supprimée des programmes après 1968.

Après ce court récit des droits de l'homme, de la laïcité et de la morale une seule devise, LIBERTE EGALITE FRATERNITE et LAÏCITE.